

RR 32

FICHE TECHNIQUE

Mortier à base de ciment pour enduit à haute résistance mécanique et pour panneaux en polystyrène renforcés



Intérieurs / extérieurs



En sac



En silo



Au pistolet

Composition

RR 32 est un produit prêt à l'emploi, à base de ciment Portland, de sables classés, des fibres anti-retrait et d'adjuvants qui en améliorent la maniabilité et l'adhérence.

La production de RR 32 de notre établissement de Bagnasco, est réalisé avec des ciments pouvant être définis « Ciments pour travaux réalisés en zones côtières » (« Prise-mer ») réglementés par la norme NF P 15-317 (septembre 2016).

Conditionnement

- En silo
- Sacs spéciaux avec protection contre l'humidité d'env. 25 kg
- * Selon le pays de destination, certains formats de vente peuvent ne pas être disponibles

Domaine d'utilisation

RR 32 est utilisé en combinaison avec un treillis d'armature métallique approprié pour enduire des maçonneries traditionnelles (briques, blocs de béton brut) lorsqu'une résistance mécanique élevée est requise. Le produit peut également être utilisé pour enduire des panneaux de polystyrène armés d'un treillis métallique lorsqu'une résistance mécanique élevée est requise.

Préparation du support

Le support doit être parfaitement propre, sans poussière, etc.. Éliminer préalablement toutes traces d'huile, de graisse, de cire, etc. En cas d'utilisation sur maçonneries traditionnelles, les parties peu cohésives et en phase de décollement doivent être enlevées jusqu'à l'obtention d'un support solide, résistant et rugueux, avant de procéder aux opérations de restauration.

Mise en œuvre

RR 32 en vrac et en sac peut être appliqué au moyen d'une machine à enduire continue (comme l 41 FASSA).

Pour toutes les applications, il faut prévoir un treillis d'armature métallique avec maille et épaisseur adéquates, opportunément fixé au support. En cas d'utilisation sur maçonneries traditionnelles, il est nécessaire de mouiller le support à refus avant l'application du mortier RR 32.

L'application sur des murs réalisés avec des panneaux de polystyrène expansé armés s'effectue en deux phases : la première, préliminaire, pour recouvrir le treillis d'armature zingué, la deuxième, de finition, après qu'a eu lieu la prise de la première couche de produit. Ces modalités d'application sont à suivre également dans les ouvrages de consolidation de maçonneries en général.

Après durcissement complet du mortier (au moins 28 jours), recouvrir la surface avec des produits tels que A 64 ou A 64 R-EVOLUTION, en ayant soin de maroufler dans la première couche le treillis en fibre de verre résistant aux alcalis FASSANET 160.

Dans le cas d'utilisation extérieure, il est recommandé de choisir des revêtements épais d'au moins 1 mm de granulométrie pour réduire au maximum la possibilité de formation de fissurations.

Recommandations

- Produit pour usage professionnel.
- Toujours consulter la fiche de sécurité avant l'utilisation.
- Le mortier frais doit être protégé du gel et d'un séchage trop rapide.
- RR 32 peut être utilisé par température ambiante comprise entre 5 °C et 35 °C.
- Étant donné que le durcissement se base sur la prise hydraulique du ciment, la température minimale conseillée pour l'application et pour un bon durcissement du mortier est de +5 °C. En dessous de cette valeur, la prise serait excessivement retardée et en dessous de 0 °C le mortier frais ou pas encore complètement durci serait exposé à l'action de désagrégation du gel. Par températures comprises entre 5 °C et 10 °C, pour palier au problème du développement lent des résistances mécaniques, nous conseillons d'utiliser de l'eau à une température d'env. 20 °C.
- Lorsque la température ambiante est supérieure à 30 °C, nous recommandons d'utiliser de l'eau froide et de mouiller le mortier dans les 24 heures suivant l'application. Une évaporation rapide de l'eau, en effet, peut causer des fissurations superficielles dues au retrait en phase plastique.
- L'application en présence de grand vent pourrait provoquer la formation de fissurations et « brûlures » du mortier. Dans ces conditions, il est recommandé de prendre les précautions nécessaires (protection des locaux intérieurs, etc.).
- Pour les réfections de façades, avec des supports hétérogènes ou des épaisseurs variables de mortier d'enduit, consulter notre Service Technique pour connaître le cycle le plus approprié.
- En présence de remontées d'humidité, effectuer le travail nécessaire sur la base de l'étendue du phénomène.

RR 32 doit être utilisé tel quel sans ajout d'autres produits.

Conservation

Conserver au sec pendant une période maximale de 12 mois à compter de la date marquée sur l'emballage. Une fois le produit périmé, il doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

Qualité

RR 32 est soumis à un contrôle minutieux et constant dans nos laboratoires. Les matières premières utilisées sont rigoureusement sélectionnées et contrôlées.

Données techniques

Masse volumique de la poudre	env. 1.550 kg/m ³
Granulométrie	< 3 mm
Rendement	env. 17 kg/m ² avec épaisseur de 10 mm
Eau de gâchage	17-19%
Masse volumique du mortier frais	env. 2.000 kg/m ³
Résistance à la compression après 7 jours (EN1015-11)	≥ 23 N/mm ²
Résistance à la compression après 28 jours (EN1015-11)	≥ 30 N/mm ²
Adhérence sur béton après 28 jours (EN 1015-12)	≥ 1,4 N/mm ²
Module élastique en compression (EN 13412 - méthode 2)	≥ 15.000 MPa
Coefficient d'absorption d'eau par capillarité (EN 1015-18)	W1 (C ≤ 0,4 kg/m ² ·min ^{0.5})
Perméabilité à la vapeur d'eau (EN 1015-19)	μ ≤ 20 (valeur mesurée)
Coefficient de conductivité thermique (EN 1745)	λ = 1,1 W/m·K (valeur tabulée)
Réaction au feu (EN 13501-1)	Euroclasse A1
Conforme à la norme EN 998-1	GP-CSIV-W1
Contenu en recyclées/récupérées/sous-produits	Le produit contient des recyclés/récupérés/sous-produits. La déclaration correspondante est disponible sur demande.

Les performances ci-dessus sont obtenues en mélangeant le produit avec 18 % d'eau dans un lieu à température et humidité contrôlées (20±1 °C et 60±5 % H.R.).

Protocoles et certifications de développement

Classification GEV	GEV EMICODE EC 1 ^{Plus} - très faibles émissions
--------------------	---

Les données fournies correspondent à des valeurs d'essais en laboratoire ; ces valeurs peuvent être sensiblement modifiées par les conditions de mise en œuvre sur le chantier. L'utilisateur doit dans tous les cas vérifier si le produit est bien adapté à l'emploi prévu dans le cadre des règles techniques en vigueur, en assumant toutes les responsabilités découlant de son utilisation. L'entreprise Fassa se réserve le droit d'apporter des modifications techniques sans aucun préavis.

Les spécifications techniques concernant l'utilisation des produits Fassa Bortolo dans le domaine structurel ou de la lutte contre l'incendie n'ont un caractère officiel que si elles sont fournies par les services «Assistance technique» et «Recherche, Développement et Système Qualité» de Fassa Bortolo. En cas de besoin, veuillez contacter le service d'assistance technique de référence pour votre pays : (IT: area.technica@fassabortolo.com, ES: asistencia.technica@fassabortolo.com, PT: asistencia.technica@fassabortolo.com, FR: bureau.technique@fassabortolo.fr, UK: technical.assistance@fassabortolo.com).

Il convient de rappeler que pour les produits susmentionnés, une évaluation par le professionnel en charge est nécessaire, conformément à la réglementation en vigueur.